

Toulouse, le 30 Août 2016

**Comité Départemental du Cyclotourisme dans l'Aude**

Fédération Française de Cyclotourisme

29, rue de la Tour 11200 Escales

E-mail : [codecyclotourisme11@laposte.net](mailto:codecyclotourisme11@laposte.net) Site :

<http://aude.ffct.org/accueil/index.html>

Marcel Andrieu, Président

Tel. : 04 68 27 37 /E-mail : [marcel.andrieu@laposte.net](mailto:marcel.andrieu@laposte.net)

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Délégation AF3V pour la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo » (V80)

Julien Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Demande de création de la Véloroute-Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km dont 24km en Voie Verte)

À M. André Viola, président  
Conseil Départemental de l'Aude

Monsieur le Président,

Votre département mène une politique ambitieuse de développement des itinéraires cyclables de tous types, sur chemins (pour VTT), sur route (pour vélos de route) et sur Voies Vertes et Véloroutes sécurisés (pour les VTT, les cyclistes en vélo de route, et aussi les cyclistes débutants, en famille, et les cyclo-randonneurs).

Vous avez décidé d'aménager en Voie Verte le chemin de halage du canal de Midi, et cette future « Véloroute le canal des Deux Mers à vélo » sera un itinéraire majeur pour les déplacements actifs à pied et à vélo, et aura des impacts positifs sur la fréquentation touristique. Ce sera un axe apprécié et utilisé par les habitants, et par les touristes.

Le Comité Départemental du Cyclotourisme dans l'Aude, qui réunit les clubs de cyclotouristes de la FFCT dans l'Aude, et la Délégation Régionale de l'AF3V, qui agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes, se réjouissent de votre politique, et vous demandent, par ce courrier, d'aménager une Voie Verte sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée entre Moux-La Redorte et Caunes-Minervois, d'environ 31 kms.

Cet aménagement créerait une « transversale » reliant des Monts d'Alalric à la Montagne Noire (vers les Voies Vertes du Tarn et de l'Hérault), et croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le Canal des Deux Mers à vélo », et aurait un grand potentiel de fréquentation.

Elle favoriserait à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

Ce projet est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, car plusieurs ouvrages (viaducs, ponts) remarquables sont en bon état, et car plusieurs tronçons sont déjà ouverts aux marcheurs et VTTistes suite à la création du « Chemin vert ».

Nous vous demandons d'adopter un projet ambitieux, visant à sécuriser le plus possible l'itinéraire, en recréant une Voie Verte aux endroits où la route a pris la place de la voie ferrée, ou cassé un pont de la voie ferrée.

Nous vous transmettons une note technique recensant la situation de l'itinéraire par tronçon, et montrant, par section, les travaux à réaliser.

On y voit qu'en étant ambitieux le Département peut créer une Véloroute très bien sécurisée, avec 24km en Voie Verte soit 78%).

Nous vous demandons de réaliser cet aménagement par tranches successives, en réalisant en priorité :

= le tronçon entre Rieux-Minervois et Peyriac-Minervois (4,8km du carrefour D201 au chemin du Jeu de Mail), très utile pour les déplacements quotidiens (accès au collège et à la piscine) ;

= le tronçon Moux-Puicheric-La Redorte (12km), d'un grand intérêt car reliant plusieurs villages au canal du Midi, et facile à réaliser car les viaducs sur la RD 111, sur l'Aude, et sur le canal du Midi sont en bon état.

A l'occasion de la Journée Départementale des Voies Vertes 2016, nous organisons le dimanche 25 septembre une « Convergence piétonne et cycliste » à La Redorte (rassemblement à 11h), pour souligner l'intérêt de la création de cette Véloroute-Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois.

Nous vous invitons à cette Convergence, ainsi que tous les élus locaux concernés, certains que notre demande, porteuse d'économie touristique et de service nouveau à la population, retiendra toute votre attention, nous restons à votre écoute ainsi qu'à celle de vos services pour toute information utile à l'évolution de ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Marcel ANDRIEU  
Président du Comité Départemental du Cyclotourisme dans l'Aude

Julien SAVARY  
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-  
Roussillon

**PJ- Propositions pour l'aménagement d'une Véloroute-Voie Verte (à 80% en Voie Verte) entre Moux-Puicheric-La Redorte-Azille-Rieux-Minervois-Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois (31km)**

1- Présentation générale du projet (2 pages)

2- Future Véloroute Voie Verte Moux-La Redorte-Rieux-Minervois-Caunes-Minervois sur (ou près de) l'ancienne voie ferrée. Aménagements principaux par tronçons

- Note technique - propositions FFCT-AF3V Août 2016 (5 pages)

**Copie à :**

- M. Régis Blanquet, Président de la Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo
- M. Philippe Rappeneau, Président de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric
- M. Michel Maïque Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois
- M. Robert Alric, Conseiller Départemental du canton n°18 La Montagne d'Alaric
- Mme Caroline Cathala, Conseillère Départementale du canton n°18 La Montagne d'Alaric
- M. Alain Giniès, Vice-Président Conseiller Départemental du canton n°15 Haut-Minervois
- Mme Françoise Navarro-Estalle, Conseillère Départementale du canton n°15 Haut-Minervois
- M. René Mazet, Maire de Moux
- Mme Solange Sanchis Forin, Maire de Saint-Couat-d'Aude
- M. Marc Dormieres, Maire de Puicheric
- M. Pierre-Henri Ilhes, Maire de La Redorte
- M. Philippe Chevrier, Maire d'Azille
- M. Pierre Destrem, Maire de Rieux-Minervois
- Mme Denise Gils, Maire de Peyriac-Minervois
- M. Jean Loubat, Maire de Laure-Minervois
- M. Denis Adivèze, Maire de Caunes-Minervois